

FOSSES Mag

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES - MAI-JUIN 2022

www.ville-fosses95.fr



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE RÉSULTATS PAGE 21



TRAVAUX
Des voies rénovées

20



GROS PLAN SUR
Le budget 2022

11 à 14



ENFANCE-JEUNESSE
Le 7 mai, toutes au stade !

18

Bloc-notes

Ça se passe à Fosses en ...

MAI 2022

Vendredi 6

Comité des usagers
au Bouquet d'automne à 14h (voir p. 8)

Samedi 7

Tous et toutes au stade
au stade Auguste-Delaune, de 14h à 18h (voir p. 18)

Dimanche 8

Commémoration du 8 mai 1945
au village à 10h30, en centre-ville à 11h15

Mardi 10

Cin'éduc *Même qu'on nait imbattables !*
au cinéma de l'Ysieux à 20h (voir p. 19)

Mardi 10

Commémoration des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions
à 17h30 sur la place du 19-mars-1962 (voir p. 7)

Vendredi 13

Conférence sur la mémoire
au Centre social Agora à 14h (voir p. 8-10)

Samedi 14

Concert de l'EMMD
à l'Espace Germinal à 20h (voir p. 10)

Mercredi 18

Banquet de printemps
à 12h à l'Espace Germinal (voir p. 9)

Mercredi 18

Conseil Municipal
à l'hôtel de ville à 20h

Vendredi 20

Fête des voisins

Lundi 23

Marche depuis les écoles jusqu'à la mairie, en mémoire des victimes de l'esclavage colonial
à 16h30 (voir p. 7)

Samedi 28

Animation Fête des Mères
au marché de Fosses (centre-ville)

JUIN 2022

Jeudi 2

Conseil des séniors
au Bouquet d'automne à 14h (voir p. 8)

Dimanche 12

Élections législatives : premier tour
de 8h à 20h

Dimanche 12

Gala Rookie Muay Thai
au gymnase Cathy Fleury (voir p. 6)

Vendredi 17

Don du sang
au centre social Agora de 15h à 19h30

Samedi 18

Gala des Roulettes Artistiques
au gymnase Cathy Fleury

18 & 19

Let's Dance Show
à l'Espace Germinal (voir p. 9)

Dimanche 19

Élections législatives : second tour
de 8h à 20h

Mercredi 22

Conseil municipal
à l'hôtel de ville à 20h

Jeudi 23

Préinscriptions aux sorties d'été
au centre social Agora (voir p. 10)

24 & 25

Gala de danse de l'EMMD
à l'Espace Germinal (voir p. 10)

Samedi 25

Fête de la ville
de 15h à 23h (voir p. 24)

Jeudi 30

Thé de la santé
au Bouquet d'automne à 14h (voir p. 8)

ET EN JUILLET

Dimanche 3

Concert symphonique
au gymnase Cathy Fleury à 16h (voir p. 10)

Jeudi 7

Terrasses d'été
au jardin de Serrès (voir p. 10)

Suivez l'actualité de la ville
sur www.ville-fosses95.fr,

la page **facebook** :
VilledeFosses



et sur **YouTube** :
Ville de Fosses



FOSSMAG

Mai-Juin 2022 - 46^e année - 5 500 exemplaires - Édition : Mairie de Fosses
1, place du 19-Mars-1962, B.P. 50036, 95477 Fosses Cedex
Téléphone : 01 34 47 40 40 - Courriel : contact@ville-fosses95.fr
Internet : www.ville-fosses95.fr

Ouverture au public : lundi de 13h à 17h30 ;
mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h30 ;
jeudi : 14h30 à 20h.

Directeur de la publication : Pierre Barros

Rédactrice en chef : Valentine Decoin - Tél. : 01 34 47 40 12

Photos : VD, D.R. sauf mention contraire

Conception : Studio Orient Express, 87 Quai de la Marne, 94340 Joinville-le-Pont
Tél. : 01 88 47 74 86

Impression : Passion Graphic, 11 rue Denis-Papin, ZI des 50 Arpents, 77680 Roissy-en-Brie

Distribution : Champar - Tél. : 01 34 07 12 50



Dépôt légal : 6997P

À votre écoute...

Posez vos questions, les services municipaux vous répondent.

Pourquoi il n'y a pas de crèche à Fosses ? Des assistantes maternelles, il y en a, mais pas suffisamment. Les parents ont le droit de vouloir une crèche comme mode de garde.

Depuis de nombreuses années, la municipalité a fait le choix de développer et soutenir les assistant.e.s maternel.le.s à Fosses. Aujourd'hui, elles sont 68 et peuvent accueillir jusqu'à 218 enfants, puisque certaines ont l'agrément pour 2, 3 ou 4 enfants. C'est beaucoup plus que ce qu'une crèche municipale pourrait accueillir. Certaines assistantes maternelles se regroupent en maisons d'assistantes maternelles (MAM) et Fosses en compte deux maintenant (voir p. 19). La municipalité les soutient dans ce processus.

Parallèlement, des projets de crèches ou micro-crèches privées sont présentés en mairie et ils sont tous examinés avec attention. Certains ne sont pas toujours bien aboutis, leur financement est parfois incomplet, d'autres encore manquent d'un élément crucial : le local adapté.

Néanmoins, avec le départ de la gendarmerie à Survilliers, le bailleur social Val d'Oise Habitat va reprendre la gestion de l'ensemble immobilier qui se trouve sur l'avenue de la Haute-Grève. Il est prévu d'y installer des logements pour les personnes âgées. Pour compléter le concept intergénérationnel du Foyer bouquet d'Automne, situé en face, le bailleur a également accepté la création d'une micro-crèche dans une partie des locaux qui seront rénovés dans ce but.

Parallèlement, un autre projet est en cours de développement : l'installation d'une micro-crèche au niveau de la Poste en centre-ville.

Comme les élus s'y sont engagés en début de mandat, la ville développe l'accueil collectif des tout-petits.

Posez vos questions via le site de la ville www.ville-fosses95.fr rubrique Contact.

Édito



© DR

À FOSSES, LE VOTE RÉPUBLICAIN A RÉSISTÉ.

Au soir du deuxième tour de l'élection présidentielle, la défaite de Marine Le Pen constitue un soulagement pour les millions d'habitants de notre pays qui auraient subi sa politique antirépublicaine, antisociale, raciste et discriminatoire. Les résultats dévoilent une rupture de la société. Les crises économiques successives et notamment celle issue de l'épidémie de Covid-19 ont accentué la baisse du pouvoir d'achat ou encore les inégalités sociales. Elles ont fragilisé notre société et ont entamé le principe de pacte républicain. À Fosses, le vote républicain a résisté.

Emmanuel Macron est arrivé en tête avec 59,24 % des suffrages. Pas de quoi se réjouir cependant, même si la République est sauvegardée. Le Président réélu ne devra pas oublier que cet élan républicain vient des villes populaires. Elles sont aujourd'hui le bouclier de la République. Sans ad-

hésion aux choix libéraux, sans illusion sur les méthodes du Président, cette mobilisation constitue pourtant la traduction d'une exigence d'égalité, de la volonté d'une fraternité républicaine renouvelée et de l'urgence d'une écologie populaire. Le bilan du premier quinquennat d'Emmanuel Macron n'a pas été favorable aux collectivités territoriales, aux services publics : l'école, l'hôpital, l'accès aux énergies... Parions que son deuxième quinquennat prenne une orientation plus à l'écoute des besoins des gens, qui respecte leurs différences et leurs aspirations. Pour terminer, je tiens à remercier les élus et les agents, mais aussi les assesseurs et les scrutateurs bénévoles et volontaires, qui ont participé au bon déroulé de ces deux scrutins. Le vote démocratique s'appuie sur leur engagement dans ce processus.

**PIERRE BARROS
MAIRE DE FOSSES**

➔ Guide de la ville 2022

Le service communication de la mairie prépare une nouvelle édition du Guide de la Ville. Les entreprises de la ville et des environs peuvent réserver un espace pour leur annonce dans ce livret qui sera remis à tous les foyers fossatussiens, mais aussi aux visiteurs et partenaires de la ville.

Commerçants, artisans, entrepreneurs, ne manquez pas cette opportunité d'être présents sous votre meilleur jour dans les pages de ce guide ! La société Com 2000 est chargée de la commercialisation des espaces publicitaires et sa représentante, Patricia Latour, prospecte d'ores et déjà les annonceurs sur notre territoire. Elle leur présente sa lettre d'accréditation signée par le maire. Toute autre personne ou société n'est pas mandatée par la mairie.

En couverture, le dépouillement des bulletins au soir du dimanche 24 avril au bureau 1 (hôtel de ville). À chaque élection, parmi les électeurs et électrices des scrutateurs se mobilisent pour dépouiller et compter les bulletins. N'hésitez pas à participer à cette étape du vote lors des élections législatives les 12 et 19 juin prochains !

Mars 2022

Lundi 7 mars

Le vernissage de l'Expo du 8 Mars, à l'Espace Germinal, permet au public de rencontrer les artistes et d'échanger avec eux autour de leurs œuvres inspirées par les droits des femmes. Une exposition organisée par des jeunes artistes réunis dans l'association Aka'Art. Ci-dessous Nicolas Jesbac (à gauche) explique ses toiles.



Samedi 19 mars

Le bal country de la Saint Patrick au gymnase Cathy Fleury : un moment festif et dansant qui réjouit tous les participants ! Cet événement, organisé par la branche country de l'association Danse et Détente, a réuni 125 danseurs venus de la région parisienne et de l'Oise.



© JC RIZZO

Mercredi 30 mars

À la salle Delambre, la réunion publique rassemble de nombreux habitants curieux des différents projets du village. Ils peuvent ainsi poser leurs questions sur la restauration de l'église, le futur musée Archéa et le projet de logements à chacun des porteurs de projet.



Samedi 19 mars

Commémoration du 60^e anniversaire du Cessez-le-feu de la Guerre d'Algérie (1958-1962). Les enfants de l'école Henri-Barbusse chantent la Marseillaise sur la place du 19-Mars-1962. Le président de la FNACA, Jean-Pierre Meggs et le maire, Pierre Barros ont chacun prononcé un discours. Trois témoignages de filles et arrière-petite-fille d'anciens combattants, émouvants, ont complété cette cérémonie.



Lundi 28 mars

Le Relais petite enfance fait son carnaval ! Costumes, collation et festivités sont de la partie. Un moment que les enfants et leurs assistantes maternelles apprécient.



Avril 2022



© Conseil départemental du Val d'Oise - photo Catherine Brossais

Dimanche 10 avril

Le spectacle Légendes urbaines à l'Espace Germinal a mobilisé plusieurs écoles de musique et de danse de la région (Fosses, Gonesse, Goussainville, Marly-la-Ville, Survilliers et Saint-Witz). Leurs élèves ont été initiés au soundpainting par l'ensemble Amalgammes et son chef d'orchestre et soundpainter, Christophe Mangou. Ici musiciens et danseurs de l'EMMD présentent le tableau La Dame Blanche.

Jeudi 14 avril

Fête des 100 jours à l'école Henri-Barbusse. Mesdames Lucas et Mélià, enseignantes, et les animateurs du périscolaire, ont préparé une journée ludique et sportive pour le 100^e jour d'école.

Au cours de cette journée les élèves ont ainsi pu réaliser cent empreintes de mains, une centaine de regards pris en photo... Ci-dessous, l'atelier Pixel Art ou comment réaliser une image avec 10 X 10 carrés. Les 100 jours, une manière concrète d'appréhender à la fois l'arithmétique et le temps.



Jeudi 21 avril

Installation d'une des 10 nouvelles caméras de vidéo-surveillance au rond-point du village.

Dimanche 24 avril

À l'Espace loisirs Mosaïque, à l'école élémentaire Mistral ou à l'école Barbusse, comme dans les quatre autres bureaux, on vote avec ou sans le masque mais avec le sourire !



Sur des sportifs fossatussiens



© CA Roissy Pays de France

Mercredi 9 mars

Sthelyne Grosy à la Soirée des champions organisée par la communauté d'agglomération à l'Orangerie à Roissy. La licenciée du Ring Olympique de Fosses a été récompensée pour son palmarès dans la catégorie Relève. Autre boxeuse du ROF, Zoé Couvercelle a été récompensée dans la catégorie Espoir. Bravo les championnes !



Thai Fight Club

Cinq licenciés se sont distingués lors de divers championnats et tournois. À droite : Counda Bathily, 22 ans, champion d'Ile de France (- 85 Kg). Au dessus : Rayane Jayram, 16 ans, vice-champion IdF (muay thai éducatif, - 57 kg), Brahim Ait-Addi, 12 ans, vainqueur de la Coupe de France (muay thai éducatif, - 47 kg) et Alexis Mensengay, 20 ans, vice-champion IdF (- 54 kg). À gauche : Jérémy Devrese, 21 ans, vice-champion IdF (- 63,5 kg). Ils s'entraînent au gymnase Nelson Mandela, avec leur coach Mike Ossain. À voir bientôt : le Gala Rookie Muay Thai, le dimanche 12 juin de 11h30 à 17h au gymnase Cathy-Fleury.

Dimanche 10 avril

Deux Championnes pour Fosses Escrime : Haila El Battar (à gauche) et Leena Levasseur (au centre), ici avec leur entraîneur Sébastien Bichasce, sont championnes de Ligue par équipe M13 Dame ! Elles ont commencé l'escrime en septembre et ont gagné en finale contre des tireuses de Levallois (un des meilleurs clubs d'Ile de France) qui ont 5 ou 6 années de pratique. Félicitations !



Dimanche 10 avril

Compétition régionale à Créteil pour les gymnastes de l'AGFM. Le duo National toute catégorie de Laetitia Demagny et Marie Cayroche, se glisse à la 4^e place, se qualifiant pour le Championnat de France à Calais les 28-29 mai. Un grand bravo à elles et à leur entraîneur Nadège !



Samedis 12 mars et 9 avril

Filles et garçons de 7 à 12 ans découvrent le handball lors des matinées HANDécouverte de l'association Avenir de Survilliers Fosses Marly Handball 95 au gymnase Nelson-Mandela.



10 & 23 mai 2022

En souvenir des luttes contre l'esclavage colonial



**Mardi 10 mai
à 17h30**

place du 19-Mars-1962

CÉRÉMONIE

en mémoire
de la traite négrière,
de l'esclavage et
de leurs abolitions

Lundi 23 mai à 16h30

TOUS EN BLANC

En mémoire des victimes

MARCHEZ AVEC LES ENFANTS

depuis les écoles Barbusse, Daudet
et Mistral

VERS LA LIBERTÉ !

jusqu'à la place du 19-Mars-1962



Bouquet d'Automne

Lotos

- Jeudi 12 mai à Louvres à 13h15, sur inscription. Tarif : 1 carton : 2,50 €, 3 cartons : 5 €.
- Vendredi 10 juin au Bouquet d'automne à 14h, sur inscription. Tarif : 3,45 € (par personne, uniquement par chèque).

La mémoire qui chante

Le vendredi 13 mai retrouvons-nous au centre social Agora à 14h pour une conférence sur la mémoire qui se termine en chansons. Sur inscription au foyer, nombre de places limité.

Randonnée à Senlis

Envie de prendre l'air et de profiter du décor ancestral de la ville de Senlis, c'est la sortie qu'il vous faut ! Le jeudi 9 juin à 10h une randonnée est organisée à Senlis pour les bons marcheurs. Attention, un parcours d'environ 10 km vous attend, alors prévoyez de bonnes chaussures pour arpenter les vieux pavés des ruelles et un pique-nique pour la pause déjeuner. Inscription nécessaire pour organiser le transport (minibus et covoiturage).



© Office de tourisme Creil Chantilly Senlis

Une journée à Chantilly

Une visite d'automne à réserver au printemps



→ Les Grandes Ecuries à Chantilly abritent le musée vivant du cheval.

Blandine a sélectionné pour vous une sortie prestigieuse le **jeudi 6 octobre** au château de Chantilly. Toute une journée pour visiter le château avec les collections du Duc d'Aumale et le Musée du Cheval. Vous déjeunerez au restaurant du château *La Capitainerie* et assisterez au spectacle équestre dans les Grandes Ecuries. L'inscription doit être faite au Bouquet d'automne **avant le 12 mai**, accompagnée du règlement par chèque (à l'ordre du Domaine de Chantilly-Fondation d'Aumale). Nombre de places limité. Tarif : 60 € par personne. Le transport se fera en minibus et covoiturage. Départ à 9h15 de Fosses, retour vers 18 h.

NB : pas de remboursement possible pour les annulations après le 6 août !

Tournois

Si c'est le jeu qui vous motive, vous savez que le Bouquet d'automne en a des dizaines à disposition en libre-service tous les après-midis, du lundi au vendredi. Et si vous aimez les tournois, notez les dates suivantes :

- pétanque le mardi 14 juin au Jardin de Serrès
 - belote le vendredi 17 juin
 - rami le vendredi 1^{er} juillet
- Inscrivez-vous vite, les places sont limitées !

Comité des usagers

Le vendredi 6 mai à 14h, le comité des usagers se réunit. Un moment pour échanger sur vos idées d'activités ou de sorties du foyer et un partage convivial autour d'un goûter.

Thé de la santé

Le jeudi 30 juin, autour d'un thé, Stéphanie Molina, infirmière du centre de santé de Fosses – Marly, vous propose une discussion sur la prévention des chutes à 14h.

De la bière et de la pierre !

Le jeudi 23 juin, Blandine vous propose une sortie au restaurant *Le Comptoir du Malt* suivie d'une visite de la Maison de la pierre, tout ça à Saint-Maximin (Oise). Sur inscription avant le 10 juin, restaurant à partir de 14,90 € et prix de la visite 6,50 €. Il faut prévoir des chaussures fermées et un gilet.

» Foyer Bouquet d'automne, Place Taslima Nasreen (accessible par l'avenue de la Haute-Grève, en face de la gendarmerie, ou par l'allée piétonne Gisèle-Halimi). Tél. 01 34 72 72 72.

UNRPA

Ensemble & solidaires

L'UNRPA organise des sorties diverses, des lotos, des thés dansants... Mais pas seulement ! Ses membres peuvent aussi bénéficier d'aides pour financer l'achat de lunettes, prothèses dentaires, prothèses auditives et même capillaires, ou encore en cas de catastrophe naturelle (validée par un arrêté préfectoral). L'UNRPA peut



aussi apporter une aide aux membres qui vont accompagner un conjoint malade hospitalisé loin du domicile. Ces aides sont accordées sous conditions de ressources et il faut être membre au moins depuis trois ans.

Tout le monde peut adhérer à l'UNRPA. Avec votre cotisation (21 € par an) vous apportez un soutien aux personnes âgées. Bonus : un chèque-cadeau vous est offert en fin d'année !

» 32 bis rue César-Franck, 95470 Fosses. Tél. : 06 42 55 46 43 ou 06 80 55 52 96.

SENIORS

Le conseil des séniors

Le jeudi 2 juin à 14h, tous les séniors sont conviés au Bouquet d'automne pour ce rendez-vous trimestriel. Lors de ce conseil, vous pourrez aborder les actualités de la ville (projets du village, agrandissement du cinéma...) et être informés sur les dispositifs pour les aides à domicile et pour l'aménagement du logement.

Le banquet de printemps

Il est enfin de retour ! Le banquet de printemps offert aux seniors par la municipalité a lieu le mercredi 18 mai à 12h à l'Espace Germinal. Des surprises attendent les Fossatussiennes et Fossatussiens de 60 ans et plus (et plus jeunes retraités) et leurs conjoints qui ont retiré leur invitation comme indiqué dans le *Fosses Mag* de mars-avril (p. 6).



Bienvenue aux nouveaux habitants

Avis aux nouveaux Fossatussiens (installés à Fosses depuis le 1^{er} septembre 2021) : une rencontre de bienvenue vous est proposée par la ville, le samedi 3 septembre 2022. L'occasion pour vous de rencontrer le maire et son équipe, avec lesquels vous pourrez échanger autour d'une collation, celle-ci sera suivie d'une visite de Fosses en autocar. Un moyen de mieux se repérer dans votre nouvelle commune en toute convivialité ! Pour être invité, il suffit de s'inscrire en transmettant vos coordonnées au cabinet du maire.

» Tél. : 01 34 47 40 01 ou par mail : nouveauxhabitants@mairiefosses.fr



ACCUEIL DES
**NOUVEAUX
HABITANTS**

ARCHÉA

Nuit des musées

Le samedi 14 mai de 19h à minuit, lancez-vous dans un *Museum Quest* au musée Archéa à Louvres. Au cours de cette soirée basée sur le principe d'une bibliothèque vivante, Archéa vous invite à rencontrer et découvrir son équipe et ses collaborateurs sur leurs secrets et supers pouvoirs... Le but du jeu : discuter, écouter et échanger afin d'obtenir les cartes-jeux des métiers représentés.

En parallèle, les comédiens de la ligue d'improvisation de Marcq-en-Barœul vous proposent une visite imaginaire improvisée en échange avec le public.

Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles. Inscription au spectacle sur place le jour-même.

» Archéa, 56 rue de Paris : 95380 Louvres.
Tél. : 01 34 09 01 02
Site : www.archea.roissypaysdefrance.fr

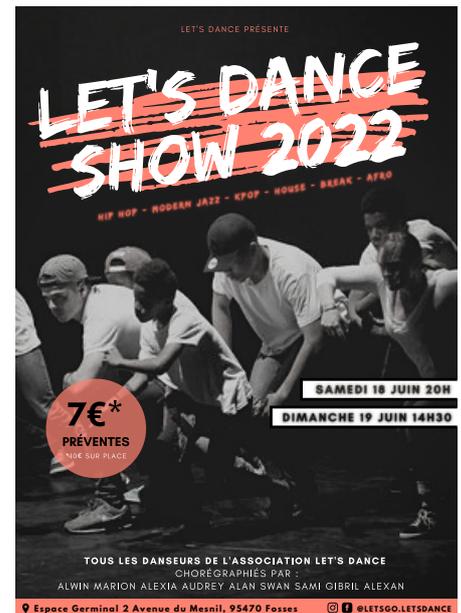


DANSE

Lets'dance show

L'association Let's Dance vous attend à l'Espace Germinal, le samedi 18 juin à 20h et le dimanche 19 juin à 14h30, pour un spectacle de danse unique. Chorégraphiées par Alvin, Marion, Audrey, Alan, Swan, Sami, Gibril et Alexan, les danses seront interprétées par tous les danseurs de l'association. Vous pouvez dès maintenant acheter vos billets en prévente au tarif de 7 € ou sur place à 10 €.

» @lets.go.letsdance – Courriel : letsdance95470@gmail.com



Tragédie 95 à Garges-lès-Gonesse



Vous allez enfin pouvoir découvrir la réinterprétation de la célèbre pièce du chorégraphe Olivier Dubois, *Tragédie*, adaptée au Val d'Oise, avec des amateurs valdoisiens. Ce projet est mené par le réseau Escales Danse avec neuf villes partenaires, dont Fosses. Des répétitions pour les amateurs ont eu lieu à l'Espace Germinal plusieurs dimanches depuis le début de l'année. Dimanche 22 mai à 11h30 puis à 16h00, deux représentations de *Tragédie 95* ont lieu devant la mairie de Garges-lès-Gonesse.

» Espace Germinal. Tél. : 01 34 72 88 80.
Site : www.espacegerminal.fr

EMMD

Concert de printemps

L'école municipale de musique et de danse (EMMD) organise son concert des élèves le samedi 14 mai à 20h. Comme chaque année, l'événement se déroule à l'Espace Germinal. Vous entendrez l'ensemble de flûtes, la chorale des enfants, ainsi que les ensembles de cordes et de vents de Marly-Fosses et d'autres encore. Des talents à découvrir et à encourager !

Gala de danse cinématographique

Les classes de danse classique et contemporaine de l'EMMD ont le plaisir de vous présenter, le vendredi 24 juin à 20h et le samedi 25 juin à 14h, leur spectacle sur le thème du cinéma à l'Espace Germinal. Un spectacle pour lequel les danseurs et danseuses se préparent depuis longtemps. Venez les admirer et les applaudir !

Concert symphonique à Cathy Fleury

Le dimanche 3 juillet, les choristes de l'EMMD et des élèves de ses classes instrumentales retrouvent l'orchestre symphonique du campus d'Orsay (OSCO), pour un concert symphonique au gymnase Cathy Fleury sous la direction de Martin Barral. En vedette la soprano Karina Desbordes qui interprétera *Prière pour l'Ukraine* et *Magnificat* de John Rutter. Au programme on trouvera aussi une *Valse-Fantaisie* de Mikhaïl Glinka, la *Marche funèbre d'une marionnette* de Charles Gounod, et la 1^{ère} marche de *Pomp and circumstance* d'Edward Elgar. L'occasion pour les élèves de l'EMMD de vivre l'expérience d'une grande production musicale et pour les spectateurs de savourer une musique classique et accessible, à domicile !

» Informations et réservations auprès de l'EMMD : 01 34 47 35 40 et emmd@mairiefosses.fr



CENTRE SOCIAL AGORA

Terrasses d'été

On se retrouve cette année le jeudi 7 juillet au jardin de Serrès pour fêter l'arrivée des grandes vacances et le jeudi 25 août au parc des Trois collines pour se préparer à la rentrée. Grands jeux et ateliers, animations et espace détente, il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts !



Activités hebdomadaires

Retrouvez les différentes activités destinées aux adultes pour les mois de mai et juin. Pour y participer, l'inscription est nécessaire.

- Initiation aux arts plastiques, les vendredis matin de 9h30 à 11h à partir du 13 mai.
- Balade santé, tous les jeudis à 14h, proposée par une bénévole du centre social.
- Remise en forme, les mercredis à 9h30.

Sorties d'été



Attention : **préinscriptions le jeudi 23 juin à partir de 14h** pour les quatre sorties proposées par le centre social au cours de l'été :

- mardi 12 juillet, visite de la Cité souterraine de Naours (dans la Somme, au nord d'Amiens).
- jeudi 21 juillet, sortie à la mer au Crotoy : bronzette et baignade.
- jeudi 18 août, sortie à la mer à Cabourg : baignade et bronzette.
- mardi 23 août, sortie nature, avec le Parc naturel régional Oise Pays de France.

La mémoire qui chante

Le vendredi 13 mai à 14h, participez à une conférence sur la mémoire qui se termine en chansons !

Une animation gratuite, en partenariat avec le foyer Bouquet d'automne et Malakof Humanis. Sur inscription, places limitées.

Internet facile

Tous les mois, une initiation au portail internet de la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie) vous est proposée afin de vous montrer comment y accéder facilement. Ce portail vous donne accès à votre espace de santé ainsi qu'à des démarches officielles (attestation de droits, carte vitale...) en ligne. Inscrivez-vous pour avoir la date de la prochaine session.

» Centre social Agora, 1 rue Fernand-Picquette. Tél : 01 34 47 40 22. - Courriel : accueilagora@mairiefosses.fr

Le budget 2022

Pour un service public partenaire des Fossatussiens

Le budget 2022 de la ville de Fosses a été construit malgré une situation de crise pour garantir le maintien du service public local et soutenir les investissements majeurs pour la ville et ses habitants.

Comme annoncé dans le *Fosses Mag* de janvier-février dernier, une augmentation de l'impôt foncier a été votée afin de faire face aux défis que Fosses doit relever : maintenir un service public de qualité et financer les projets d'avenir, avec des subventions et compensations en baisse et des coûts en hausse.

Le service public local, c'est quoi ?

Le service public, c'est gérer les écoles (restauration scolaire, entretien, accueil des enfants le matin, le soir, le midi,

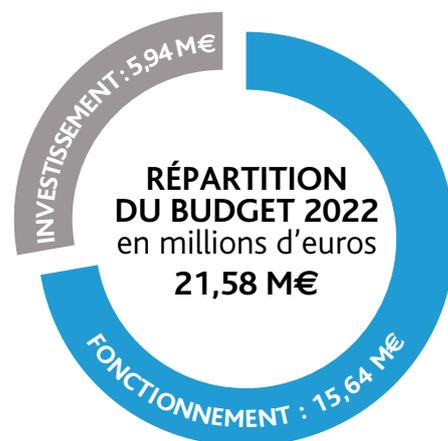


Charges financières
680 000 €

organisation et financement des études...). C'est préserver et embellir la ville, par la gestion des espaces verts, des routes, de la propreté et de l'éclairage des lieux publics. Le service public c'est aussi permettre à chacun d'accéder à la culture et amener celle-ci au cœur de notre quotidien... C'est aussi prendre soin de tous, des plus petits aux plus grands, à travers le Relais petite enfance, le Centre de loisirs, le service jeunesse, le centre social Agora, le CCAS ou encore le foyer Bouquet d'automne où se réunissent nos aînés le temps d'un repas et autour d'activités diverses. Le service public, c'est promouvoir un modèle de vie toujours plus respectueux de l'environnement et de chacun, et garantir une société accessible à tous et pour tous. Près de 21 millions d'euros sont consacrés en 2022 à animer la ville.

Les crises mettent à mal le service public

Mais, depuis quelques années, le service public est confronté aux crises économiques successives. En 2022, l'effet ciseau est redoutable. La première lame est une diminution des recettes, et notamment celles liées aux prestations de service (effet Covid), et la seconde, c'est l'explosion des



dépenses énergétiques. Les dotations de l'Etat, censées compenser les dépenses de service public assumées par les villes depuis la décentralisation des années 1980, continuent de ne pas être à la hauteur et ne compensent plus leur fonctionnement. De plus, en ces temps de crises sanitaire et internationale, l'Etat a annoncé une nouvelle contribution des villes à la réduction du déficit public. Or les villes ont déjà été sollicitées ces dernières années. Ce qui vient interroger le maintien du service

Suite du dossier page 12 →

→ Le mot de l' élu



Le budget de la commune est étudié et défini lors de réunions avec les services, en commissions finances, où nous, élus de la ville, sommes tous conviés. Il est ensuite présenté et débattu en Conseil municipal. En cette année 2022 inédite, nous avons été contraints d'activer tous les leviers possibles afin d'obtenir des recettes complémentaires nécessaires au maintien du service public.

L'augmentation de la taxe foncière de + 8,9 % est une action significative : la crise sanitaire et l'inflation nous ont obligés à prendre cette mesure, pour la survie du service public à Fosses. Cette mesure a été votée à l'unanimité au Conseil municipal du 23 mars 2022. Cette évolution est la somme de deux revalorisations : + 3,4 % pour les bases locatives, augmentation décidée par l'Etat qui correspond à l'inflation, et + 5,5 % pour dégager des recettes supplémentaires. L'année dernière, nous avons opté pour une diminution de la masse salariale en

répartissant au maximum les tâches des agents. Cette orientation ne peut être reconduite tant elle reviendrait aujourd'hui à supprimer du service. Ce choix est impossible. Nous continuerons cependant à optimiser davantage les services et nous vous rendrons compte de notre action. C'est ensemble que nous relèverons le défi du service public de demain.

Blaise Ethodet
Adjoint au maire
Délégué aux finances

Le budget 2022 : investir pour l'avenir

public : bien que la ville ait restreint les dépenses de fonctionnement depuis deux ans, les marges de manœuvre sont à ce jour inexistantes et elle fait face à une hausse des coûts irrépressible. C'est pourquoi les élus ont été contraints d'actionner plusieurs leviers de ressources, notamment celui d'augmenter le taux d'imposition.

Malgré tout, il faut investir pour l'avenir

Dans cette situation de crise, les élus veulent poursuivre la rénovation et le développement de la ville. Près de 6 millions d'euros sont inscrits pour l'investissement. Des grands chantiers ont été ouverts en 2021 : création d'une nouvelle

maison d'assistants maternels, réfection et accessibilité des bâtiments publics, schéma cyclable de la ville, rénovation du stade Delaune, aménagement du cimetière, équipements numériques des écoles de la ville... et ils doivent être poursuivis. Par ailleurs, d'autres projets d'aménagements sont inscrits au budget et doivent être initiés par des études de faisabilité : création d'un self et d'un préau à l'école Mistral (15 000 €), rénovation de l'Espace culturel Germinal (20 000 €), agrandissement du cimetière (40 000 €) ou encore restructuration de l'allée Serpolet (20 000 €) pour finaliser l'embellissement du quartier de la gare. L'entrée de ville côté est, grâce à Roissy Pays de France, devrait voir la rénovation et l'agrandissement du cinéma de l'Ysieux

avec une seconde salle de projection. Au village, l'antenne du musée Archéa de Louvres, centre d'interprétation consacrée à la céramique et à son histoire locale, va bientôt voir le jour. Les travaux de l'Eglise (500 000 € financés à 80 % par les services de l'Etat) vont aussi débiter. Pour dynamiser et rendre attractif le cœur de notre village, on y projette la construction de nouveaux logements et d'un parking public. Autant de projets financés en grande partie par nos partenaires mais que nous suivons ou pilotons attentivement. Ainsi le budget de l'année 2022 à Fosses s'est construit, malgré une situation difficile, sur la base d'un grand projet et de multiples intentions, que les élus vous dévoilent maintenant.

Donner au sport toute la place qu'il mérite

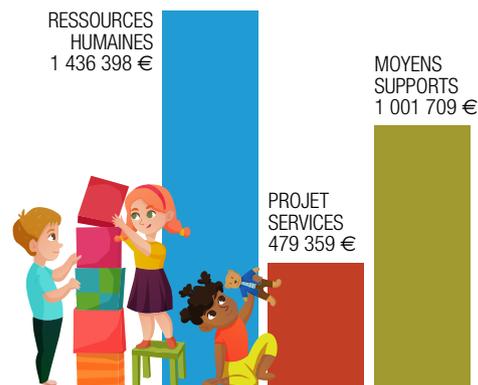


Jean-Marie Maille,
Maire-adjoint
Sports, festivités et vie
associative

« Rien ne sert de courir, il faut partir à point ! »

Le stade fait partie de notre patrimoine et de notre histoire. Près de 380 adhérents du club de football en foulent les terrains et près de 170 sportifs s'y adonnent à l'athlétisme, au tennis... La pratique du sport est intensive dans cet espace ! C'est pourquoi, comme promis en début de mandat, nous allons adapter nos équipements aux pratiques des clubs sportifs fossatussiens. En 2021, un cabinet

d'études, en lien avec les plus grands utilisateurs du stade, a élaboré un projet de rénovation pour un budget de près de 5 millions d'euros : des vestiaires adaptés, un terrain d'honneur en synthétique, des demis terrains de jeux et une piste d'athlétisme se dessinent, avec des travaux prévus à l'été 2023 ! Qu'on se le dise, nous sommes motivés par l'ambition de concurrencer les jeux olympiques parisiens de 2024 !



Petite enfance, CLSH, jeunesse,
vie associative

2 917 466 €

(48 agents)

Accompagner les professionnel.le.s de l'enfance



Jeanick Solitude,
Maire-adjointe
Enfance, vie scolaire et
périscolaire

« Nous allons inaugurer très bientôt l'espace de jeux du parc des Trois collines dédié aux enfants âgés de 0 à 6 ans, finalisé cette année. »

Les élus ont le souci permanent d'améliorer la qualité de la prise en charge des enfants, dans un parcours continu, de l'enfance à la jeunesse. Les bâtiments dédiés de la ville rencontrent aujourd'hui quelques problématiques de vétusté, de mise aux normes ou d'adaptation aux besoins actuels. En 2022, nous nous attaquons à leur

transformation en incluant la prise en compte de matériaux probants pour lutter contre les déperditions énergétiques. Ainsi, cet été, nous rénovons la maison d'assistantes maternelles La MAM à la Campagne. Celle-ci est installée depuis 2019 dans des locaux de la ville qui servaient précédemment à l'accueil des seniors. Les murs extérieurs, composés essentiellement

de vitrages, méritent d'être entièrement rénovés pour garantir sécurité et confort (notamment énergétique) aux enfants accueillis. Nous aménagerons également une partie de l'école maternelle La Fontaine, par la création d'un dortoir, afin de pouvoir dédoubler des classes de grande section. Pour ces deux projets, près de 100 000 € seront dépensés.

Faciliter l'accès aux aides et l'accessibilité



Jacqueline Haesinger,
Maire-adjointe
Relations aux populations,
mobilité, qualité du service
public et citoyenneté

Les travaux d'accessibilité des bâtiments publics se poursuivent en 2022. Car un bâtiment accessible à tous est un préalable à un accueil de qualité. Ainsi près de 40 000 € sont dédiés à cette mission. Le budget consacré au centre communal d'action sociale (CCAS), 153 000 €, montre également notre volonté de poursuivre l'aide apportée aux Fossatussiens : cela passe

« La santé et la solidarité s'inscrivent ici concrètement au cœur de notre politique communale. »

par des aides financières ponctuelles ou collectives, comme par le biais de l'épicerie sociale. Cette année est marquée par les difficultés sociales et financières et nous, élus, nous engageons à aider au plus juste les familles : nous travaillons à faciliter l'accès aux aides communales à ceux qui en auraient particulièrement besoin ces temps-ci. Les deux années écoulées nous ont montré l'importance

de prendre soin des autres, et de sa santé. C'est pourquoi 175 000 € sont consacrés au fonctionnement du centre intercommunal de santé Francine Leca. Près de 161 000 € participent au financement du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) du Val d'Oise, pour garantir la protection de tous. Sans oublier les 403 280 € destinés à la vie associative locale.

Préserver l'espace urbain, un objet dynamique

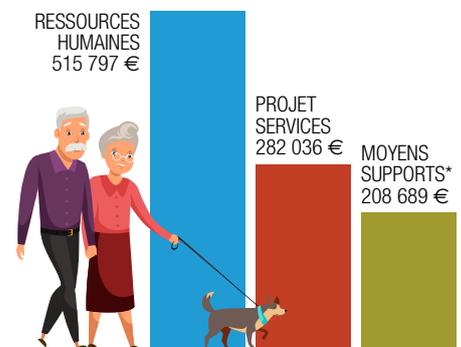


Patrick Muller,
Maire-adjoint
Urbanisme, travaux et
qualité des espaces
publics

La voirie constitue un réseau structurant de la ville par sa fonction première : la circulation. Par les liens qu'elle tisse entre les bâtiments et entre les habitants, elle fait de l'espace urbain un objet dynamique qui évolue... et malheureusement se détériore à toute vitesse ! En 2022, 360 000 € sont donc consacrés à refaire ou sécuriser des chaussées, notamment au niveau de la France Foncière, de l'avenue de Beaumont ou encore du village, et près

« Nous allons prendre rapidement un arrêté interdisant aux véhicules de 3,5 tonnes de circuler et de stationner dans Fosses, pour tranquilliser les traversées de la ville. »

de 50 000 € pour rénover des trottoirs ou aménager des espaces (carrefour avenue Debussy-allée Beethoven, avenue Camille Laverdure, rues Plein-Air et Bellevue, square du Béarn) ; autant de petites touches qui amélioreront les allées et venues de chacun. L'aménagement de la RD317 (voir p. 20) va également embellir notre entrée de ville à l'est, par des doubles voies et une piste cyclable qui amélioreront les connexions avec des villes voisines et la mobilité.



Personnes âgées et action sociale

1 006 522 €
(10 agents)

* Les services administratifs et leurs coûts ont été répartis dans chaque domaine d'activité sous la mention « Moyens et supports ».

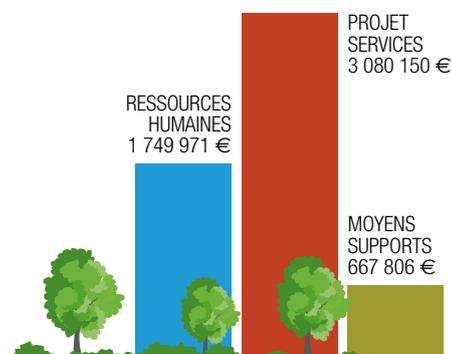
Agir pour une mobilité douce accessible à tous



Dominique Dufumier,
Maire-adjoint
Transition écologique,
environnement et droit
des sols

Fosses ne peut pas absorber une augmentation continue du trafic automobile et augmenter les places de stationnement sans perdre son caractère de « ville à la campagne » ! Nous nous sommes mobilisés pour développer un schéma stratégique cyclable. Il s'agit de parfaire le slogan de notre ville en accompagnant la transition écologique grâce à la mobilité. L'année 2021 a été consacrée à une étude que nous présenterons dans un prochain *Fosses Mag*. Nous avons choisi de penser

la ville autrement, en développant des circulations douces. Les objectifs pour cette première année sont de desservir le lycée Baudelaire et le collège Stendhal, favoriser les connexions entre centre-ville et village, installer une signalétique adaptée et développer des activités pour accompagner la pratique du vélo (ateliers de réparation ou actions de sensibilisation à la conduite). Ainsi, la ville vient de déposer une demande de subvention d'environ 200 000 € auprès de la région.



Espaces verts, propreté, voirie, entretien (maintenance, ménage...)

5 497 927 €
(32 agents)

Le budget 2022 : donner vie au service public

L'école dans la ville, et réciproquement



Gildas Quiquempois,
Conseiller municipal
Gestion urbaine et
citoyenne de proximité,
tranquillité publique

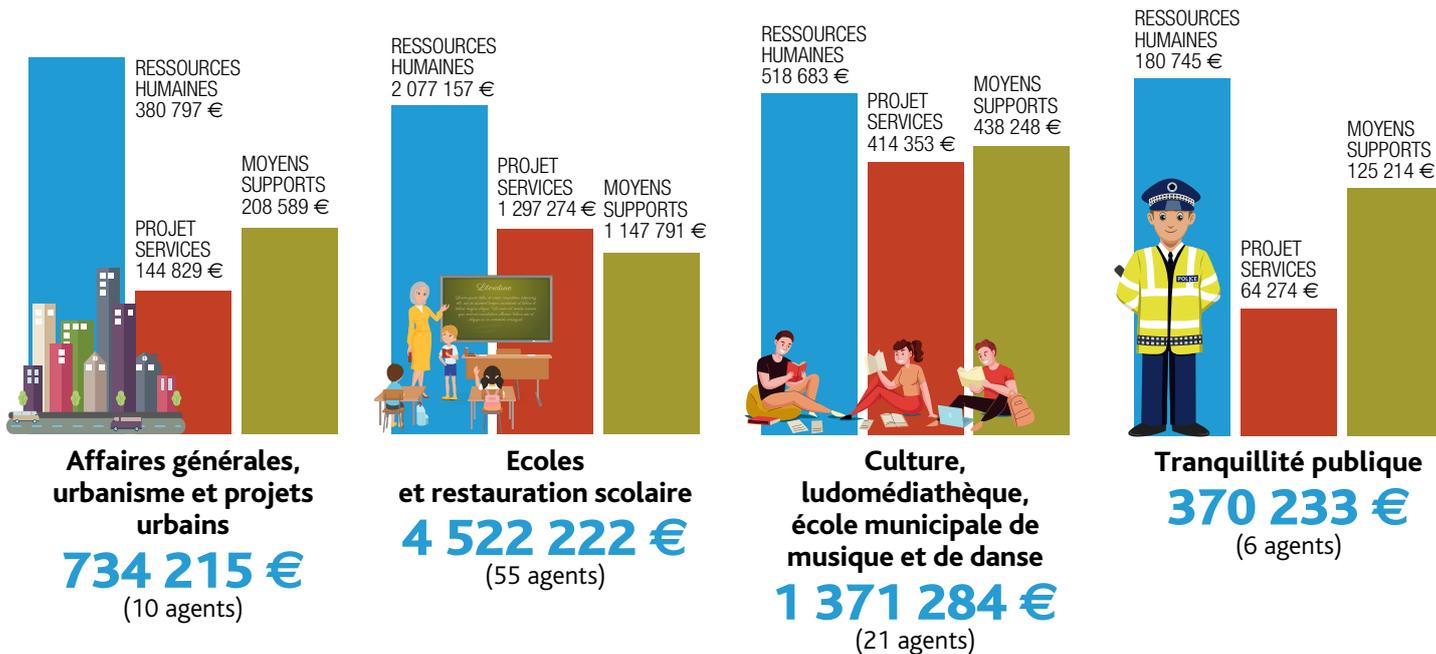
« Tous ensemble, grâce à l'intelligence collective, nous construisons la ville et les écoles de demain ».

Depuis deux ans maintenant, nous avons mis en place un partenariat avec les écoles et les parents d'élèves pour échanger avant chaque conseil d'école sur les demandes de travaux ou d'aménagements des différents sites. Les sollicitations sont multiples !

C'est pourquoi plus de 130 000 € sont dédiés en 2022 aux travaux dans nos écoles, avec par exemple :

- Daudet, 19 200 € pour la réfection du couloir et des escaliers de l'école primaire ou encore 7 200 € pour la pose de voiles d'ombrage dans la cour,
- La Fontaine, 10 800 € pour la pose de carrelage et la rénovation des sanitaires,
- Mistral, 6 000 € pour la création d'un local poubelles et plus de 15 000 € pour l'étude concernant la création du self et du préau,
- Barbusse, 40 000 € pour la rénovation des réseaux d'eaux usées et pluviales, et encore de multiples petits travaux qui facilitent le quotidien des enseignants et des enfants.

L'équipe Bâtiments des services techniques, Vincent, Lionel, Cyril et Grégory, agit chaque jour efficacement pour sécuriser et préserver l'environnement de nos écoliers. Alors un grand merci à eux !



Le service public local s'active tous les jours pour faciliter la vie des habitants :



→ Gestion des espaces verts en tous temps.



→ Animations et événements festifs tout au long de l'année.



→ Entretien des voiries pour la sécurité de tous dans l'espace public.

Un cimetière plus vert

La ville a mis en place un plan de gestion écologique et responsable du cimetière. Depuis peu une entreprise de travail adapté vient prêter main forte aux agents municipaux et d'ici 2024 des allées seront végétalisées.

Un cimetière est un espace public à part, un lieu de recueillement et de souvenir. Certaines personnes y viennent chaque jour, d'autres y passent une fois par an. Pour tous ces visiteurs, le cimetière doit être un espace propre et apaisant. Pour autant, la santé des riverains et des personnes qui y travaillent, celle de la faune et de la flore alentour, comme la qualité de l'eau en sous-sol sont à respecter. La loi Labbé promulguée en 2014 l'impose et la ville respecte ces impératifs écologiques.

Engagée dans le Zéro Phyto depuis 2015, la commune n'utilise plus de pesticides dans ses espaces publics, y compris les cimetières. Ces dernières années, les jardiniers municipaux ont expérimenté différentes méthodes. Ils ont pu ainsi proposer des solutions concrètes.

Interventions ciblées d'Epona

Depuis que les herbicides sont proscrits, il n'est plus question de vaporiser deux fois par an des produits dans les allées et entre les tombes. Tout doit être fait à la main, binette et sarclette en vedette, désherbeur thermique en renfort ! L'entretien du cimetière prend beaucoup plus de temps et de main d'œuvre qu'avant, comme dans tous les autres espaces verts de la ville. C'est pourquoi, un contrat a récemment été signé entre la ville et une entreprise de travail adapté, Epona, qui propose de la main d'œuvre pour entretenir les espaces verts.



→ Un technicien espaces verts d'Epona en train de brûler des mauvaises herbes pendant que ses trois collègues actionnent la binette.

Début avril, les employés d'Epona ont commencé à désherber les allées du cimetière et les tombes abandonnées sous la supervision des services techniques. Ils assureront ensuite régulièrement l'entretien en autonomie.

La solution : bitume et gazon !

Parallèlement, les principales allées des secteurs 1 et 2 du cimetière, les plus anciens, seront bitumées pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite et des véhicules des pompes funèbres : secteur 1 en 2022 et secteur 2 en 2023. Les autres allées seront végétalisées : des plantes robustes, couvrantes et basses remplace-

Le mot de l'élu



La volonté politique de la ville est de favoriser la végétalisation qui présente de nombreux avantages pour l'environnement. Elle garantit le retour de

la biodiversité locale et de la nature en ville. Elle permet de lutter contre la pollution et le changement climatique tout en offrant un cadre de vie harmonieux.

La gestion écologique laisse la végétation s'épanouir au cimetière, tout en la maîtrisant afin de respecter ce lieu de mémoire. La présence d'herbes dans les allées ne sera pas une marque d'abandon ou de manque d'entretien mais le signe d'un environnement plus sain.

Patrick Muller
Adjoint au maire,
Délégué à l'urbanisme, aux travaux
et à la qualité des espaces publics

ront les gravillons. Pour le secteur 3 aussi, les allées secondaires seront engazonnées d'ici l'automne 2024. Les tombes de nos défunts seront ainsi entourées d'un lacis de verdure. Un écrin plus sain et coloré pour la dernière demeure de nos chers disparus. Adieu les gravillons ! Vive la biodiversité !

ECO-PÂTURAGE

Deux béliers en avril

Cette année, une paire de béliers est chargée de débroussailler le rû qui longe le cimetière. Trois autres ovins s'affairent dans le bassin de rétention proche du parking de la gare. Ces cinq collègues à quatre pattes renforcent l'équipe des espaces verts à la belle saison.



MAISON DE L'EMPLOI

Atelier numérique



Si vous êtes en recherche d'emploi, ou souhaitez évoluer dans votre profession, il est aujourd'hui indispensable de maîtriser les outils numériques, quel que soit le secteur que vous visez ! Dans le cadre de la Fabrique de la remobilisation de Roissy Pays de France, la Maison de l'Emploi organise un atelier de découverte numérique du 13 au 24 juin prochain. Les lundis,

mardis, jeudis et vendredis de 9h à 13h. Au programme : l'appropriation de l'ordinateur, la navigation internet (site Pôle Emploi, Caf, Améli...), la création de boîte mail... Selon le niveau des inscrits, le programme pourra être enrichi.

» *Maison de l'Emploi, 3 rue Fernand-Picquette, ou sur contact@mderpf.fr en indiquant vos nom et prénoms et votre numéro de téléphone.*



De l'idée à la création

Vous avez un projet de création d'entreprise en tête, mais vous ne savez peut-être pas comment la réaliser...

Venez-vous informer sur les étapes incontournables de la création d'activité et sur les aides financières ou méthodologiques,

sur les accompagnements dont vous pouvez bénéficier. Initiative 95 vous reçoit le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois, sur rendez-vous à la Maison de l'Emploi de Fosses.

» *Tél. 01 30 31 96 60.*

NOUVEAU COMMERCE

Élégance Coiffure 95

Güler Bademoglu a réalisé son rêve en ouvrant le 4 avril dernier son propre salon de coiffure. Dans un petit local de l'avenue Henri-Barbusse, elle a aménagé un salon cosy et lumineux où elle espère accueillir beaucoup de clientes. Après avoir travaillé dans un salon pendant sept ans, elle s'est arrêtée quelques années pour élever ses enfants et s'est remise à la coiffure en intérim et à domicile. Installée depuis un an à Marly-la-Ville, elle a sauté le pas en trouvant ce local proche de son domicile. Ce salon est réservé aux femmes et elle est seule à y travailler pour le moment. C'est donc un accueil très personnalisé et exclusif qu'elle réserve à ses clientes. Il est préférable de prendre rendez-vous.

» *84 avenue Henri-Barbusse, 95470 Fosses Tél. : 07 69 70 58 97.*



» *Güler Bademoglu dans son salon de coiffure Elégance Coiffure 95.*

NOUVEAU

Une notaire à Fosses

Maître Charlène Tomé, 34 ans, a installé son étude notariale à Fosses, avenue Henri-Barbusse, près de la gare. Après avoir exercé à Sarcelles en tant que notaire salariée pendant cinq ans, elle a choisi d'implanter sa propre étude à Fosses où il n'y avait aucun notaire jusqu'ici. Ses bureaux ont ouvert leurs portes fin mars, après quatre mois de travaux. Pour répondre à vos questions et traiter vos dossiers en droit immobilier, droit de la famille, droit des affaires, etc. Maître Tomé est secondée par Quentin Bachelet, clerc de notaire. Souriante et professionnelle, elle nous rappelle trois choses à savoir sur les notaires : « *Un conseil est toujours gratuit. Les tarifs des actes notariés sont pour la majorité réglementés. Les notaires sont tenus au secret professionnel.* ». Qu'on se le dise !

» *3 avenue Henri Barbusse, 95470 Fosses Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h - Tél. : 01 89 16 88 46. Courriel : notaconseils.fosses@paris.notaires.fr*



→ *Maître Charlène Tomé.*

SCOOP

Na Brasa Café

À l'heure où nous bouclons ce Fosses Mag, on apprend que deux jeunes entrepreneurs originaires de Fosses reprennent le local de Fosses Brasserie, sur la place du 19-Mars-1962 pour se lancer dans l'aventure de la restauration. Ils devraient ouvrir Na Brasa Café à la mi-mai et proposer de nombreux mets aux saveurs cosmopolites : poulet braisé, sandwichs, pizza, woks, burgers, salades, crêpes, milkshakes... Une affaire à suivre !

Olivier Villain, un bricoleur de premier plan !

Comment faire rentrer six motocyclettes dans un garage de 20 m² ? Demandez à Olivier Villain, qui collectionne et rénove ses propres deux-roues. Sa passion, partagée avec famille et amis, l'a conduit devant les caméras, au guidon de ses véhicules.

La première motocyclette d'Olivier Villain, c'était une Honda PX qu'il a chevauché à 14 ans et qui n'a pas survécu à son âge adulte. Ce tout récent quinquagénaire, natif du Nord, technico-commercial de profession, est descendu à Paris avec son épouse Delphine en 1995. Ils se sont installés à Fosses en 2003. « Par hasard ! On n'en avait marre d'habiter dans 40 m² à Paris, avec un bébé. Un week-end on a pris l'autoroute A1 (en voiture) et on l'a quittée à la première sortie après Roissy Charles-de-Gaulle pour chercher une maison... »

Le jeune couple a vite repéré Fosses et trouvé une « chalandonnette » qu'Olivier a agrandi de ses propres mains. Le garage est devenu son atelier. Une deuxième fille est née, deux chiens ont rejoint la maison. « Un jour en 2015 mon voisin et copain Fred, lui-même passionné de deux-roues, m'a demandé de l'accompagner à Plailly visiter avec lui une maison. Dans le garage il y avait ce Solex de 1963 qui m'a tapé dans l'œil. Les propriétaires ont bien voulu me le vendre et je l'ai remis à neuf, avec l'aide de Fred. »

Il refait tout à l'identique

Et voilà Olivier tombé dans l'engrenage ! En cinq ans, il succombe à une Motobécane bleue de 1959 qu'il rénove pour Madame. Elle apprécie les balades en deux-roues elle aussi... Puis c'est le tour d'une Honda Camino de 1976 qu'il repeint en vert lagon

pour une des filles. Bientôt, un Peugeot 103 de 1979 rejoint l'écurie. Quelques temps plus tard, il achète et retape une Motobécane rouge, de 1969. Le véhicule le plus récent est une Honda blanche de 1980. Il refait tout à l'identique, ou presque. Le confinement lui a permis de figoler chacun de ses trésors sur lesquels il a travaillé entre 50 et 200 heures, selon leur état à l'achat.



→ Tournage d'un plan dans les rues de Fosses, avec Delphine et Olivier sur leurs deux-roues vedettes.

La récompense, ce sont ces balades entre potes, avec pique-nique, dans un rayon de 20-30 km. Olivier et Delphine sont inscrits sur un groupe privé Facebook, *Les mobs de l'Oise*, où plus d'une centaine de mordus des deux-roues échangent, organisent des sorties, se retrouvent à des rassemblements de véhicules anciens.



→ Olivier Villain.

Devant les caméras de Fixion

Et la série télé dans tout ça ? Encore un coup du hasard. « Un jour pendant le confinement, des membres de l'équipe Fixion sont venus chez un voisin pour acheter un frigo et comme le garage était ouvert, ils m'ont vu bricoler et ont repéré les mobylettes. On a discuté et ils m'ont demandé si j'aimerais participer au tournage de cette série locale. J'ai dit oui. » Inspiré par ces motocyclettes vintage, le scénariste les a en effet intégrés dans l'intrigue. Et voilà comment, grâce à Olivier et Delphine, une course poursuite trépidante avec une mobylette « autonome » s'est déroulée sur l'avenue de Beaumont un samedi de novembre 2021 ! Une autre séquence montre Olivier, Delphine et Fred à l'ouvrage dans le garage du mécano amateur.

Et ce n'est pas fini : les deux véhicules vedettes reprennent bientôt du service dans un prochain épisode tourné à Mitry-Mory, Gonesse puis Garges-lès-Gonesse. Olivier est ravi « C'est une expérience très intéressante, avec des gens super sympas. » Une histoire faite de rencontres et de hasards qui s'enchaînent, avec en vedettes les Villain et leurs pétrolettes !



→ Séquence dans le garage des Villain, avec l'ami Frédéric Froment (à gauche).

CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Toutes et tous au stade !

Le samedi 7 mai, le service municipal jeunesse propose de lutter contre les violences faites aux femmes. Ça se passe au stade avec de nombreux partenaires. Courez-y !

Le samedi 7 mai de 14h à 18h, le service municipal jeunesse, les associations Ecam, Fit Move Body, Fosses'Escrime et Union Fosses Football (UFF) vous attendent au stade Auguste-Delaune. Ils ont concocté un programme ludique et pédagogique pour informer et mobiliser toutes et tous à la lutte contre les violences faites aux femmes. Des expertes en droits des femmes présenteront les dispositifs pour porter plainte en cas de violence, mais aussi des outils qui permettent d'identifier les situations de violence larvée avant qu'elles ne dégèrent et de faire face.

Notez bien que cet événement, s'il est ciblé vers les jeunes filles, n'est pas réservé aux femmes, ni aux jeunes. Chacune, chacun, quel que soit son âge, quel que soit son genre, peut en profiter.

Cet après-midi fait partie du programme d'actions *Les filles en force/Force aux filles!* porté par la ville de Fosses et subventionné par le Préfet à l'égalité des chances dans le cadre de la politique de la ville. D'autres actions ont déjà été réalisées comme le stage d'auto-défense destiné aux jeunes filles de 15-17 ans en octobre 2021 et qui sera renouvelé.



→ Le mot de l'élue



Cette action d'envergure s'inscrit dans notre programme d'actions pour l'égalité des chances. A côté de l'événement très visible du 7 mai, que nous

voulons festif et participatif, il y a des actions plus discrètes. Par exemple, les stages de remobilisation destinés aux collégiens au bord du décrochage scolaire. Nous sommes persuadés que remobiliser ces quelques élèves avant qu'ils se trouvent en grande difficulté est une bonne solution. Leur montrer leurs potentiels, les valoriser pour éviter le décrochage est un travail délicat mené avec le collège, le club de prévention Imaj et la ville de Survilliers. Nous œuvrons aussi avec le service jeunesse de Louvres pour créer des liens entre les jeunes de nos deux villes : sorties communes en base de loisirs, à la mer, mini-séjours... Cette année, nous prévoyons un théâtre forum sur la violence. Ces actions de prévention sont subventionnées dans le cadre du dispositif QRR Fosses-Louvres.

Cindy Bourguignon
Conseillère municipale,
déléguée à la jeunesse

JEUNESSE

Les séjours de l'été

Le point-jeunes organise deux mini-séjours durant les vacances d'été. Pour les 11-14 ans, une escale de cinq jours à Houlgate en Normandie du 8 au 11 juillet 2022. Au programme : mini-golf, activités nautiques ainsi qu'une visite de Deauville. Pour les 15-17 ans, c'est quatre jours à La Bresse dans les Vosges du 22 au 25 juillet 2022. Ils pourront contempler les étoiles, s'aventurer lors d'une randonnée ou encore s'essayer au canyoning. Dépaysement garanti.

Les inscriptions débutent le 8 juin 2022, à 14h au Point-Jeunes, notez la date !

» **Point-Jeunes, 1 rue Fernand-Picquette (rez-de-chaussée du gymnase Nelson-Mandela). Tél. : 01 34 72 45 49 - Courriel : mtoure@mairiefosses.fr**

La Student Race¹ du lycée

Après deux ans de report, la *Student Race* du lycée Charles-Baudelaire a enfin pu être relancée. Malgré la pluie, 285 coureurs venus de divers lycées et collèges se sont affrontés lors de cette 3^e édition le mercredi 13 avril au stade Auguste-Delaune et autour. Sur un parcours de 5,8 km, une trentaine d'obstacles à surmonter (ou à remplacer par une série de *burpees*²).

Pour cette édition, la *Student Race* a eu le plaisir de recevoir des personnalités : Angélique Chetaneau, championne de Spartan Race³, Eric Gaget, directeur départemental de l'UNSS et Zivka Park, députée. Tous les coureurs ont été récompensés d'une gourde, d'une médaille et d'un t-shirt siglé Student

Race 2022. Les professeurs et les nombreux bénévoles (150) ont fait un travail remarquable pour que cette course se déroule au mieux.

Les résultats se trouvent sur le compte Instagram et la page Facebook AS Lycée Charles-Baudelaire. Une belle manifestation organisée par l'association sportive du lycée pour ce projet porté depuis 2018 par Loïc Ginon, enseignant d'EPS.

» **loic.ginon@lycee-baudelaire.fr**
Tél. : 06 74 46 24 17 - @ascharlesbaudelaire

1. *Student race* : course étudiante.
2. *Burpee* : enchaînement de squat, planche, pompe, squat et saut vertical pour terminer.
3. *Spartan Race* : nom d'un organisme de course d'obstacles.

CINÉDUC

➔ **Imbattables**

Le cinéma de l'Ysieux projette le film *Même qu'on naît imbattables* ! Le mardi 10 mai à 20h. Ce documentaire de Marion Cuercq et Elsa Moley invite à découvrir la non-violence éducative à travers l'expérience des Suédois, pionniers en la matière. Après la projection, Yves Cornic, de l'Observatoire de la violence éducative ordinaire (OVEO) apportera son éclairage et ouvrira les échanges. Soirée en partenariat avec les relais petite enfance (RPE) de Fosses, Marly-la-Ville et du CIAS Carnelle Pays de France. Sur réservation, tarif unique de 3 €.

» Tél. : 01 34 72 88 40
Courriel : infos.lysieux@gmail.com



NOUVEAU

➔ **Naissance de La MAM en Éveil**



➔ Pause lecture pour Corinna, Raphaël et Tidiane à la MAM en Éveil.

Une nouvelle maison d'assistantes maternelles (MAM), La MAM en Éveil, a ouvert le 15 mars à la place de la halte-jeux Pirouette. Elle pourra bientôt recevoir jusqu'à 15 enfants de 0 à 6 ans. À la tête de ce projet trois Fossatussiennes : Murielle Vincentelli et Hasna Wardi, deux assistantes maternelles expérimentées, et Christelle Salaün qui termine sa formation et les rejoindra à l'automne. Murielle et Hasna, assistantes maternelles agréées depuis 2004 et 2005, travaillaient à leur domicile. Elles souhaitent valoriser leur métier tout en le dissociant de leur vie privée, c'est pourquoi elles ont opté pour un espace dédié à leur travail.

Cela leur permet aussi de proposer un accueil collectif et partagé sur une large plage horaire (7h-19h) et de rompre l'isolement. Douze enfants sont déjà inscrits mais elles n'en accueillent que huit simultanément.

La Mam est composée d'une grande salle de jeu avec un accès au jardin, d'une cuisine avec un espace de repas pour les enfants, des sanitaires et de deux dortoirs (un pour les bébés et un pour les plus grands).

» 6 rue Fernand-Picquette, 95470 Fosses
- Courriel : lamameneveil95470@gmail.com



➔ Un trio fossatussien sur le podium lycée masculin : 1^{er} Merouane Sahraoui, 2^e Omar El Mardi et 3^e Enzo Chardon (à droite), tous trois élèves du lycée Charles-Baudelaire.



➔ Malgré les averses, les participants se sont dépassés sur ce parcours. Ici un obstacle sur le chemin de Beaumont.

Routes rénovées, parcours perturbés

Quelle chance, nous allons découvrir de nouveaux chemins grâce aux travaux de voirie qui vont impacter nos itinéraires habituels ! Ensuite nous retrouverons avec plaisir nos parcours améliorés. Que du bonheur !

Rues Pierre-Brossolette et Guy-Môquet

Trois jours de travaux du 3 au 5 mai pour ces deux rues afin de refaire la chaussée. Les riverains, qui ont été prévenus par un avis dans leurs boîtes aux lettres, doivent garer leurs véhicules hors de la zone à partir de 7h30 le 3 mai car la circulation et le stationnement y seront interdits. C'est la société Filloux, dans le cadre du bail-voirie qui conduit cette rénovation.

RD 922 et RD317

Le département du Val d'Oise entreprend des aménagements de la RD 922 et de la RD317 aux abords du carrefour des quatre routes.



→ La rénovation de la RD922 entre le rond-point du Leclerc et le carrefour des quatre routes (avec la RD317) est réalisée lors de la première phase des travaux qui démarre en mai.



→ Au bout de la rue Guy-Môquet, une légère rampe la reliant à l'avenue de Beaumont a été réalisée : pratique pour aller au lycée ou à la gare à vélo ou trottinette !

Sur la RD922, entre le rond-point du centre Leclerc et celui de la RD317, la société Eiffage va créer deux voies de chaque côté et une piste cyclable. La première phase de chantier commence au mois de mai. La circulation pourra être alternée à certaines périodes. Sur la RD317, la construction de la gendarmerie du côté de Survilliers entraîne des aménagements de cette départementale avec notamment la création d'un rond-point au sud. Le département en profite

pour améliorer les abords du côté de Fosses en créant une contre-allée qui va permettre d'accéder plus facilement aux commerces qui s'y trouvent.

Ces chantiers parallèles sont menés par la société Eiffage pour le compte du département. Ils vont participer à l'embellissement de l'entrée de Fosses côté est. Des ralentissements sont à prévoir... L'ensemble des travaux devraient durer jusqu'en février 2023.

→ Travaux sur l'autoroute A1

La Sanef qui gère l'autoroute A1 a démarré les travaux de construction d'un éco-pont dans la forêt d'Ermenonville. Ce dispositif permet aux animaux sauvages de traverser l'autoroute en toute sécurité et participe au bon équilibre des espèces animales dans le massif forestier.

Le chantier entraîne des dévoiements de voies, ou la neutralisation des voies lentes, selon les phases de travaux entre les sorties 7 (Survilliers) et 8 (Senlis), donc des ralentissements aux heures de pointe. Les travaux devraient s'achever en mars 2023.



→ Un éco-pont vu du ciel.

MON AGGLO RENOV'

Pour la rénovation énergétique de votre logement

La communauté d'agglomération Roissy Pays de France met en place un nouveau dispositif *Mon Agglo Rénov'* dans le but d'aider les habitants du territoire dans leurs projets de rénovation énergétique.

Vous êtes propriétaire avec l'envie de mieux isoler votre logement, remplacer ou moderniser votre système de chauffage, mais aussi réduire vos consommations d'énergie ? Le dispositif *Mon Agglo Rénov'*, vous aide à passer de l'idée au projet de rénovation énergétique en mettant à votre disposition un parcours d'information, de conseil et d'accompagnement clé en main, personnalisé et gratuit. Avec cet accompagnement, vous pouvez réaliser



au minimum 35% d'économies d'énergie. Intéressés ? Retrouvez toutes les démarches à faire sur le site de l'agglo.

» Site internet : roissypaysdefrance.fr ou par téléphone 01 30 32 83 15.

ARNAQUE

Eviter les sites administratifs frauduleux

Vos démarches administratives sont pour la plupart gratuites... Attention aux sites frauduleux et arnaques qui vous demandent de payer. Voici six conseils à suivre :

1. Toujours consulter le site officiel. Pour vos démarches administratives, par exemple, vous devez vous rendre sur www.service-public.fr.
2. Les sites officiels se terminent par gouv.fr, ou .fr jamais par gouv.org, .com ou -gouv
3. Attention ! Les premiers résultats de recherche ne sont pas forcément les sites officiels. Il s'agit du référencement payant que vous pouvez distinguer par l'inscription en gras *annonce*.
4. Se renseigner auprès des sites officiels avant de passer commande. N'enregistrez pas vos coordonnées bancaires sur les sites et ne les transmettez pas à n'importe qui, même si une personne prétend être un professionnel du site.

5. Consultez les mentions légales du site et lisez attentivement les conditions générales de vente (CGV).
6. Toujours vérifier sur les sites officiels le caractère payant ou non de la prestation.

Pour mémoire, voici le seul et unique site officiel de la ville de Fosses : www.ville-fosses95.fr.

Pour toutes les démarches officielles (carte d'identité, passeport, extrait acte de naissance...), passez par le portail : www.service-public.fr.

En cas de problème, n'hésitez pas à signaler les sites frauduleux à la Direction générale et de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF).

» www.economie.gouv.fr/dgccrf

Carnet

Naissance

• Nathan KABLAN, né le 12 mars 2022

Décès

• Annette DELETOMBE, 20 février 2022

Rappel : pas de publication sans l'accord des familles.

Hommage

Annette Deletombe (1951-2022) a enseigné pendant près de 33 ans dans les écoles de Fosses. Elle a logé allée Simoun jusqu'à la démolition des logements de fonction. Elle avait fait ses débuts dans l'enseignement en 1972 à Saint-Ouen puis s'était occupée de primo arrivants et non francophones qu'elle initiait au français grâce à une méthode d'apprentissage personnelle à Epinay-sur-Seine.



C'est en septembre 1980 qu'elle a rejoint Fosses et l'école Frédéric-Mistral. En 1997, elle intègre l'école Alphonse-Daudet et y enseigne jusqu'à son départ en retraite en 2013. De très nombreux petits Fossatussiens (près de 900) ont durant ces années suivi ses cours et se souviennent de sa prédilection pour l'Histoire de France qu'elle savait mettre en scène et surtout de sa bonne humeur et de son sourire permanent. Nous ne l'oublierons pas et transmettons nos condoléances à ses deux filles Marianne et Corinne.

Voter aux législatives

Si vous n'êtes pas encore inscrit.e sur les listes électorales, et souhaitez voter lors des prochaines élections législatives les 12 et 19 juin, vous avez jusqu'au 4 mai 2022 pour vous inscrire sur internet. Vous pouvez aussi venir en mairie, avec pièce d'identité et preuve de domicile à Fosses, aux heures d'ouverture.

» www.service-public.fr

ERRATUM : Résultats du second tour de l'élection présidentielle 2022 à Fosses

Une malencontreuse erreur s'est glissée en page 21 du *Fosses Mag* de mai-juin 2022. Dans le tableau des résultats du second tour de l'élection présidentielle, dans la colonne avec le nom des candidats, leurs noms ont été intervertis. Merci de ne pas en tenir compte. C'est le tableau ci-dessous, corrigé, qui est exact.

Bureau	1		2		3		4		5		6		7		Total général	
	Hotel de Ville		Barbusse		Daudet		Mistral mat.		Village		Mosaïque		Mistral prim.			
Inscrits	1 016		1 098		989		852		475		993		880		6 303	
Votants	644	63,39%	683	62,20%	700	70,78%	570	66,90%	345	72,63%	646	65,06%	592	67,27%	4180	66,32%
Abstentionnistes	372		415		289		282		130		347		288		2 123	
Exprimés	592		621		636		497		313		571		538		3 768	
Bulletins nuls	10		24		16		22		4		25		14		115	
Bulletins blancs	42		38		48		51		28		50		40		297	

	Nb voix	%														
Emmanuel MACRON	360	60,81%	384	61,84%	379	59,59%	307	61,77%	149	47,60%	322	56,39%	331	61,52%	2 232	59,24%
Marine LE PEN	232	39,19%	237	38,16%	257	40,41%	190	38,23%	164	52,40%	249	43,61%	207	38,48%	1 536	40,76%
Total exprimés	592	100%	621	100%	636	100%	497	100%	313	100%	571	100%	538	100%	3 768	100%

Avec les excuses du service communication (Vendredi 30 avril 2022).

→ RENDEZ-VOUS AVEC LES ÉLUS

Le maire, **Pierre Barros**, reçoit sur rendez-vous le jeudi de 18h à 19h45.
Tél. : 01 34 47 40 01

Les adjoints au maire et les conseillers municipaux délégués ont chacun des domaines d'expertise. Appelez le numéro correspondant en mairie pour prendre rendez-vous.

Personnel communal, relations aux populations, mobilité, qualité du service public

Jacqueline Haesinger, 1^{re} adjointe
Tél. : 01 34 47 40 01

Finances, affaires économiques, emploi et insertion

Blaise Ethodet, 2^e adjoint
Tél. : 01 34 47 40 01

Culture et coopération internationale

Florence Leber, 3^e adjointe
Tél. : 01 34 47 40 01

Transition écologique, environnement et droit des sols

Dominique Dufumier, 4^e adjoint
Tél. : 01 34 47 45 44

Action sociale, aide aux personnes âgées et handicapées, solidarités locales

Léonor Serre, 5^e adjointe
Tél. : 01 34 47 40 30

Urbanisme, travaux, qualité des espaces publics

Patrick Muller, 6^e adjoint
Tél. : 01 34 72 24 41

Enfance et vie scolaire

Jeanick Solitude, 7^e adjointe
Tél. : 01 34 47 40 01

Sports, festivités et vie associative

Jean-Marie Maille, 8^e adjoint
Tél. : 01 34 47 35 49

Jeunesse

Cindy Bourguignon, conseillère municipale déléguée. Tél. : 01 34 47 40 01

Gestion urbaine et citoyenne de proximité, tranquillité publique

Gildas Quiquempois, conseiller municipal délégué. Tél. : 01 34 47 40 11

Transition écologique, environnement et éco-citoyenneté

Lauren Lolo, conseillère municipale déléguée. Tél. : 01 34 47 45 44

Filières courtes

Michel Nung, conseiller municipal délégué.
Tél. : 01 34 47 40 01

→ PERMANENCES

CIDFF (Centre d'information des droits pour les femmes et les familles)

Les permanences du CIDFF ont lieu au centre social Agora. Une juriste reçoit sur rendez-vous le mardi matin et une psychologue, sur rendez-vous également, les 1^{er}, 2^e et 4^e vendredis du mois de 14 h à 17 h.
Tél. : 01 34 47 40 22.

Cramif (Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France)

Lundis matin, de 9 h à 12 h au centre social Agora.
Rendez-vous à prendre au 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe). Demander le service social.

Ecrivain public

Les jeudis après-midi, sur rendez-vous au centre social Agora.
Tél. : 01 34 47 40 22.

CAF (Caisse d'allocations familiales)

L'assistante sociale assure différentes missions auprès de familles ou individus en difficultés:

- parents isolés avec un enfant de moins de 3 ans, pour le RSA,
- personnes en cours de séparation ou qui ont perdu leur conjoint ou un enfant,
- jeunes parents (naissance ou adoption) en difficulté,
- bénéficiaires CAF en situation d'impayés de loyers,
- personnes en situation de précarité : soutien à la parentalité, projets de vacances.

Au centre social Agora le mercredi de 14 h à 17 h.

Prendre rendez-vous au 01 34 07 16 97.

Udaf95 (Union départementale des associations familiales du Val d'Oise)

Médiations familiales pour les membres de famille qui vivent une séparation, un conflit, une situation de rupture. Les mercredis au centre social Agora. Sur rendez-vous au 01 30 75 70 36 ou par mail : amp-udaf95@udaf95.fr

Avocat conseil

À l'hôtel de ville : 4^e samedi par mois de 10 h à 11 h 45. Plus d'infos au 01 34 47 40 40.

À la Maison de la justice et du droit à Villiers-le-Bel, 2 rue Pompon, sur rendez-vous en téléphonant au 01 34 19 87 52.

Fnac (Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie)

Permanence le 1^{er} samedi du mois au centre social Agora de 10h à 12h.

18

→ L'ÉCHO DES POMPIERS

Eviter les brûlures

Chaque année, 400 à 500 000 personnes se brûlent en France. Dès que sa surface est égale ou supérieure à la paume de la main, la brûlure nécessite une consultation médicale immédiate, mais une brûlure peu étendue et profonde peut aussi être grave.

Eau sanitaire trop chaude

Un bébé dans un bain trop chaud, un enfant qui se brûle en se lavant les mains ou qui tombe dans un bac d'eau trop chaude... Le jeune enfant ne réagit pas aussi rapidement que l'adulte. Il met trois fois plus de temps à réagir. Solutions : faire réviser son installation dès que l'eau est trop chaude. Opter pour les mitigeurs thermostatiques pour robinet qui permettent d'obtenir la bonne température (entre 38° et 45° C.).

Projection de liquide chaud

La casserole sur le réchaud dont la queue dépasse... le biberon chauffé au micro-onde qui brûle la bouche, la gorge et même l'œsophage. Solutions : ne pas boire de boisson chaude avec un enfant dans les bras. Éviter le micro-onde pour les biberons.

Produits inflammables

Certains gaz diffuseurs des aérosols (laque, parfum, etc.) s'enflamment au contact d'une flamme, ne pas les utiliser près d'une bougie, d'un chauffe-eau, etc. Solutions : toujours ranger les produits dangereux dans un endroit inaccessible (un placard en hauteur muni d'un système de sécurité anti-ouverture).

Solides chauds

Fer à repasser, porte vitrée du four, plaque électrique, radiateurs, grille-pain, ampoules électriques... n'annoncent pas leur chaleur. Ainsi, un petit peut les toucher par curiosité ou pour prendre appui. Peu étendues, ces brûlures sont généralement profondes. Solutions : ne pas laisser traîner des ustensiles encore chauds. Opter pour des barrières de cuisinières et de plaques de cuisson.

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Fosses, la ville que j'aime

Ensemble pour mieux continuer

La crise sanitaire que nous avons traversée a pour vous, comme pour la commune, des conséquences financières que nous continuons à gérer.

Alors que cette crise semblait se résorber, une nouvelle s'est déclarée à nos portes : la guerre en Ukraine, entraînant des drames humains et des actes ignobles. Nous exprimons ici au peuple ukrainien et à tous les peuples opprimés notre soutien et notre solidarité. Cette guerre nous touche tous, non seulement par l'atrocité des actes commis mais aussi financièrement avec la hausse des carburants, du gaz, des matières premières... qu'il a fallu intégrer dans le budget de tout un chacun. Dans cette crise si difficile, le CCAS et l'épicerie sociale restent présents pour vous soutenir au mieux. N'hésitez pas à les contacter pour discuter de votre situation et réfléchir aux aides qu'ils peuvent vous apporter.

Malgré tout cela, nous, élus de la majorité, essayons d'améliorer votre quotidien avec la création d'une nouvelle MAM, des temps d'études dans les écoles, l'installation de nouvelles caméras de vidéosurveillance... N'oublions pas le village que nous redynamisons et valorisons par la création d'une annexe du Musée Archéa et par la création de logements qui garantiront le maintien des classes de l'école Dumas.

Nous souhaiterions tous que nos projets, pour lesquels vous nous avez élus, soient déjà réalisés mais ils nécessitent du temps : il faut faire des études, des démarches et surtout avoir les fonds disponibles, avant qu'ils aboutissent.

Soyez assurés que nous, élus de la majorité, agissons avec l'aide des agents de la commune pour vous, vos enfants et petits-enfants dans l'intérêt de toutes et tous.

Consuelo Nascimento Conseillère municipale



EXPRESSIONS DE L'OPPOSITION

Union pour Fosses

Où est la rigueur budgétaire?

Régulièrement nous alertons les élus de la majorité sur le nombre important de projets lancés mais jamais réalisés ou non terminés et nous leur avons demandé un changement de paradigme dans les choix des projets qu'ils soutiennent et à privilégier une vision pragmatique et lucide des capacités réelles de la ville en termes de finances et de ressources humaines.

Malheureusement, en début d'année la majorité a proposé l'achat d'une parcelle de 1500 m² au Vieux Fosses à 550.000 € pour la réalisation d'équipements publics et de logements. Il y a quelques semaines nous apprenons que ce terrain a été cédé à un promoteur privé pour la modique somme de 190.000 € et avons interrogé les élus de la majorité sur les éventuelles contreparties qui seront concédées à la ville (construction d'équipements publics, etc...) à ce jour aucune réponse claire et précise ne nous a été adressée, les élus s'abritant derrière la « légalité » de l'opération !

Notre Alliance d'élus de la Droite et du Centre reste vigilante et souhaite que le manque à gagner de 360.000 € soit justifié dans le détail. Il n'est pas entendable de subventionner le projet d'un promoteur privé par l'argent de nos impôts et au même temps de demander aux Fossatussiennes et Fossatussiens de contribuer à cela par l'augmentation de la taxe foncière et aux agents de la ville une « optimisation » organisationnelle forte et la réduction des budgets de certains services.

Prenez soin de vous, de vos proches et de vos aînés. Restons solidaires, bienveillants et unis.

Contactez-nous : info@unionpourfosses.fr



Djamilia AMGOUD



David FELICIE



Didier EISCHEN



Gabriel NGOMA



Belwalid PARJOU

FÊTE DE LA VILLE

Samedi 25 juin 2022 de 15h à 23h30

LES ARTS DE LA RUE DANS LA RUE

15h-18h

sur la place du 19-Mars-1962

La Grande Galerie en plein air

Jeux, activités et créativité

18h-19h

dans le centre-ville

Défilé Arti-Show

19h15

sur la place du 19-Mars-1962

Surprise !

19h30-23h30

sur la place du 19-Mars-1962

Bal Biz'Art

